



## Électricien/ne de réseau CFC, édicition

### Électricien/ne de réseau CFC

SWISSDOC 0.440.40.0, 5.440.13.0, n° 47421

Durée de la formation: 3 ans

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale

Plan de formation, mesures d'accompagnement y comprises

L'ordonnance sur la formation professionnelle a été révisée comme suit:

Audition: 1<sup>er</sup> décembre 2021

Édicition: 20 décembre 2022

Entrée en vigueur: 1<sup>er</sup> février 2023

Procédure de qualification, certificat et titre: 1<sup>er</sup> février 2026

L'ordonnance sur la formation professionnelle initiale remplace l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'électricien/ne de réseau CFC du 30 mai 2013 (47417).

Quant au plan de formation, il peut être consulté sur le site internet de l'Association des entreprises électriques suisses AES [www.netzelektriker.ch](http://www.netzelektriker.ch) sous [www.bvz.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr](http://www.bvz.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr).

La version imprimée des ordonnances de formation professionnelle initiale pourra être commandée dans quelques semaines auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique, OFCL, diffusion des publications, 3003 Berne, [www.publicationsfederales.admin.ch](http://www.publicationsfederales.admin.ch) et sera disponible à l'adresse Internet du SEFRI [www.sefri.admin.ch](http://www.sefri.admin.ch).